

l'Oratoire

Oratoire du Louvre
145 rue Saint Honoré • Paris 1er

Église Protestante Unie de l'Oratoire du Louvre

Maison presbytérale (salles de réunion) :
4 rue de l'Oratoire 75001 Paris
Site : <http://oratoiredulouvre.fr>
Blog : <http://blog.oratoiredulouvre.fr>

Pasteurs

Pasteur Marc Pernot

Reçoit et rend visite volontiers sur rendez-vous
4 rue de l'Oratoire 75001 Paris
Tél. 01 42 60 04 32 • Port. 06 16 36 16 78
E-mail : pasteur.pernot@oratoiredulouvre.fr

Pasteur James Woody

Reçoit et rend visite volontiers sur rendez-vous
87 rue de Rennes 75006 Paris
Tél. 09 52 36 10 70 • Port. 06 99 38 70 33
Tél. 01 42 60 31 02 (Maison presbytérale)
E-mail : pasteur.woody@oratoiredulouvre.fr

Conseil Presbytéral

Président : André Ducros
Trésorière : Francine Braunstein
tresorier@oratoiredulouvre.fr

**Merci de soutenir l'Église
de l'Oratoire du Louvre
par votre don
(chèques à l'ordre de l'APEROL)**



*Efforçons-nous
de conserver
l'unité de l'Esprit
par le lien de la paix.
(Ephésiens 4, 3)*

Secrétariat de l'église

4 rue de l'Oratoire 75001 Paris
Tél. 01 42 60 21 64 • Fax 09 57 19 56 18
(merci de téléphoner avant de passer).
E-mail : accueil@oratoiredulouvre.fr
Bénévoles : Nicole Aymard et Claudine Roess

Sacristain bénévole : Gérard Deulin assisté
de Thuy-Mô Deulin • Port. 06 80 71 89 27
E-mail : sacristain@oratoiredulouvre.fr

Organiste : Jean-Dominique Pasquet
E-mail : orgue@oratoiredulouvre.fr

Entraide de l'Oratoire

Vos dons peuvent être envoyés au secrétariat
à l'ordre de l'Entraide de l'Oratoire
E-mail : entraide@oratoiredulouvre.fr

Amis de l'Oratoire et de son orgue

Vos dons peuvent être envoyés au secrétariat
E-mail : amis@oratoiredulouvre.fr

La Clairière (centre social)

60 rue Greneta 75002 • Tél. 01 42 36 82 46

Chœur de l'Oratoire

Fabien Aubé, choeur@oratoiredulouvre.fr

COORDONNÉES CCP

CCP PARIS 564-60A

COORDONNÉES BANCAIRES

APEROL, Société Générale,

PARIS PONT NEUF

30003 / 03100 / 00037261183 / 36

don en ligne
sécurisé sur
oratoiredulouvre.fr



TEMOIGNAGES

Des exemplaires de cette **feuille rose** sont à
votre disposition au temple. Ils sont faits pour
que vous puissiez en offrir un exemplaire à vos
proches, vos connaissances. Vous pouvez
également offrir les textes des **prédications**
et diffuser l'adresse du site internet

<http://oratoiredulouvre.fr>

l'Oratoire

Oratoire du Louvre • 145 rue Saint Honoré • Paris 1er



« Nous qui sommes forts,
nous devons supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas »

Romains 15/ 1

119^e année • N° 798 • 15 mars 2014 - 15 juin 2014

oratoiredulouvre.fr

119^e année • N° 798 • 15 mars 2014 - 15 juin 2014

oratoiredulouvre.fr

l'Oratoire

ÉDITORIAL

Ils ont enlevé mon Seigneur
par James Woody 3

DOSSIER

La morale

Morale protestante ?
par Marc Pernot 4

Ethique et Nouveau Testament
par Elian 6

Morale et école
par R.M. 8
André

Morale ou Droit
par Sylvie 10

Vers une Ethique de l'Argent
par Jean-Pierre 13

Entreprise et Morale
par Jérôme 16

L'AGENDA 19

Calendrier des cultes 19
Agenda de l'Eglise 20
Calendrier des activités 22

NOUVELLES DE L'ORATOIRE

Actualité du Comité d'Ethique 24
95 Thèses 27
Coexister 27
Vente 2013 29
Clairière, CASP 30
Topaza à bout touchant 32
Contributions de paroissiens,
bénédition des couples 33
Assemblées Générales 34

CARNET 35

CONTACTS 36

Couverture

Dessin d'Annie Vallotton à l'occasion des vœux 2014. Annie aura consacré sa vie à illustrer la Bible. Elle aura été la monitrice biblique de nombreuses générations à travers la planète.

La Feuille Rose

est le bulletin trimestriel
de l'EPUDF - APEROL (Association
Presbytérale de l'Eglise Réformée de
l'Oratoire du Louvre)
4 rue de l'Oratoire
75001 Paris.

**Merci de soutenir l'Oratoire
par votre don, quel qu'il soit.**

Directeur de la publication

André Ducros

Comité de rédaction

Pasteur Marc Pernot
Rose-Marie
Pasteur James Woody

Secrétariat de rédaction

James Woody

Impression

Promoprint
79 rue Marcadet 75018 Paris

Naissances

Ariane chez Florence et Samuel 2 septembre
Noémie chez Marie-Laure et Thomas 25 septembre
Inès chez Séverine et Jérôme 21 octobre
Jeanne chez Mathilde et Christophe 12 novembre
Jeanne chez Lucille et Bruno 6 février

Baptêmes

Margaux , fille d' Elise et Benoît 1^{er} décembre
Timothée 8 décembre
Timothée , fils de Constance et Aurélien 8 décembre
Estelle 22 décembre
Simon , fils de Laure et Frédéric 8 décembre
Ophélie 5 janvier
Charles , fils de Marion et Gabriel 11 janvier
Clément 26 janvier
Shiraz 26 janvier
Nicolas 2 février
Anne 16 février

Professions de foi

François	24 novembre	Timothée	8 décembre
Estelle	22 décembre	Zélia	25 décembre
Ophélie	5 janvier	Clément	26 janvier
Nicolas	2 février	Anne	16 février

Mariage

Caroline et Peter 1er février

Décès

François	20 décembre	Annie	8 janvier
Christian	23 décembre	Jeanne	25 janvier
		Alain	14 février

**« Que le Dieu de l'espérance vous remplisse
de toute joie et de toute paix dans la foi » Romains 15, 13**

Question 4 : "Bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés"

1 Pierre 3.9 Comment pouvons-nous traduire plus concrètement aujourd'hui cet appel biblique à être une Eglise de bénédiction ?

Question 5 : Quelles sont les bénédictions que nous ne faisons pas encore et que nous pourrions envisager ?

Avez - vous d'autres remarques et suggestions ?

Juliette Lauverjat et Samuel Le Goff

Assemblée Générale du 30 mars

Les prochaines assemblées générales de l'Eglise et de l'Entraide se tiendront le 30 mars prochain. Nous espérons que vous y participerez. Les documents seront envoyés aux membres inscrits, pour la **première fois par mail** pour certains, ou pour d'autres par courrier sous forme papier. Autre nouveauté, des bulletins seront à votre disposition le jour de l'assemblée, afin que vous puissiez poser par écrit vos questions avant les débats pour celles et ceux qui n'aiment pas s'exprimer en public, et ainsi exprimer vos idées, suggestions pour la vie de l'Eglise et de l'Entraide.

Comme d'habitude, le **dimanche précédent** l'assemblée générale, les trésoriers se tiendront, au rez de chaussée du 4 rue de l'Oratoire, à la disposition de celles et ceux qui veulent poser des questions sur les comptes 2013. Mais cette année les trésoriers seront en compagnie des membres de la Commission Travaux. Ils pourront ainsi répondre à vos questions concernant le dossier de rénovation de la sacristie qui a été détaillé dans la Feuille Rose précédente. Cela n'empêchera pas de poser ou reposer des questions le jour de l'assemblée. Nous espérons que vous viendrez même si vous n'êtes pas encore membre car c'est l'expression démocratique de notre communauté qui vit particulièrement ce jour là.

André Ducros

« Ils ont enlevé mon Seigneur »

Jean 20/13

Joli procès d'intention de la part de Marie qui pleure après son Jésus. Elle pensait le retrouver, gisant dans son sépulcre, mais le tombeau est vide de ce qu'elle était venue chercher.

Pâques est d'abord la déception de Marie. Pâques est toujours, d'abord, une déception. C'est la déception de nos attentes déterminées, de nos espoirs figés. Pâques déçoit ce qui, chez nous, est décevant : des positions aussi arrêtées qu'un messie cloué sur une croix, une vision de la gloire aussi réduite qu'une couronne d'épines sur une tête, un sens de la justice aussi pervers que la mascarade qui tient lieu de procès de Jésus... Pâques est d'abord la déception de tout ce qui, chez nous, déçoit la véritable espérance que proclame l'Evangile : la vie faite de liberté, justice, fraternité, douceur, ténacité, confiance; la vie passée par le feu des béatitudes; la vie qu'on ne retient pas pour soi, mais qui est une dynamique du don; la vie portée par l'infini et l'inconditionnel de la grâce.

Pâques, c'est la mise à mort de nos petitesesses et la résurrection de notre grandeur d'âme, de notre humanité authentique, celle que Jésus s'est efforcé de soigner de rencontre en rencontre. Pâques, c'est l'ouverture de notre compréhension étriquée qui nous empêche de penser la vie avec toute la générosité dont nous rend capable la spiritualité chrétienne.

Pâques enlève nos faux seigneurs et fait surgir cette royauté nouvelle, ce règne auquel la prière « Notre Père » nous éduque, où nous sommes rendus capables d'aimer vraiment, de pardonner vraiment, d'être libre, vraiment. Pâques déçoit ce qui nous tient lieu de certitude, mais qui ne se fonde pas dans cette vision de l'homme, ressuscitée par l'Eternel.

James Woody

Il n'y a pas de morale protestante, il y a une méthode protestante

Comment décider de ce qui est juste et bon de faire maintenant ? Y a-t-il une morale protestante ? Il peut y avoir certaines tendances que des sondages pourraient révéler, mais il n'existe pas de morale protestante car chacun est appelé à se décider d'une manière libre, responsable, en fonction du contexte particulier et de sa sensibilité.

« *Tout protestant est pape, une Bible à la main* » cette formule de Boileau (en 1716) serait-elle donc vraie ? Oui et non. C'est exact que toute protestante et tout protestant est pape au sens où il est appelé à décider souverainement de ce qui est juste ou non de faire. C'est une incroyable dignité, l'apôtre Paul va même jusqu'à dire que nous sommes, individuellement et tous ensemble, cohéritiers de Dieu avec le Christ, nous sommes donc tous souverains. Mais nous avons néanmoins le droit de résister à la tentation de penser que ce que nous décidons serait infaillible ou éternel, et éviter de penser que tout le monde devrait être du même avis que nous. C'est un des points fondamentaux de l'Évangile du Christ : l'Esprit est vivant, il est surprenant, et il est promis individuellement à chacun. Il n'est donc réservé ni à des experts, ni à des votes lors d'assemblées... ni à moi !

C'est exact que « *tout protestant a une Bible à la main* » et qu'il la lit, vraiment, qu'il l'étudie, qu'il est libre dans son interprétation car elle n'est pas cadrée par une tradition. Mais il y a une première réserve à faire par rapport à cette solitude de pape du protestant : c'est que si chacun a pour vocation de se décider « comme un grand », il est sain d'avoir de l'humilité en cherchant à développer ses connaissances de base et en s'enrichissant du débat avec d'autres interprétations possibles.

Il faut dire aussi que le protestant n'a pas uniquement une Bible en main pour décider de ce qu'il pense être juste. Comme tout chrétien, nous sommes

Contribution des paroissiens au débat sur la bénédiction des couples

Dans le cadre des prochains synodes régionaux et national ayant pour thème :

“Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples”

nous vous invitons à participer au débat par le biais de ce questionnaire à nous remettre d'ici le **15 avril 2014**.

Les quelques questions posées ci-dessous vous donnent la possibilité d'apporter votre réponse (plus ou moins succincte). Elles serviront de base à une soirée débat aura lieu le mardi 20 mai 2014, salle Monod à 20h.

Nous ferons une synthèse des réponses apportées par les paroissiens et vous la présenterons par le biais de la feuille rose de juin 2014. Elle sera communiquée aux rapporteurs du synode le 1^{er} juin 2014.

Nous vous proposons pour accompagner votre réflexion de prendre connaissance a minima du chapitre 5 de la revue Information – Évangélisation consacrée au thème de la Bénédiction. La revue est disponible en ligne sur le site de l'Oratoire et sur le site de l'Église protestante unie. (<http://www.eglise-protestante-unie.fr/En-bref2/Benir>)

Nous vous remercions par avance d'envoyer vos réponses par mail à consultation@oratoiredulouvre.fr ou par courrier postal à Juliette Lauverjat et/ou Samuel Le Goff par le biais du secrétariat de l'Oratoire.

Question 1 : Qu'est-ce que bénir ? Qui peut bénir ?

Question 2 : Dans quelles circonstances peut-on refuser une bénédiction ?

Question 3 : Qui ou que bénissons nous à l'occasion d'une union ?

Topaza à bout touchant

Ce titre issu du « parler genevois » m'a été inspiré dès que j'ai appris que la nouvelle maison allait pouvoir ré-abriter les 41 enfants de l'orphelinat dès le mois d'avril, grâce à la participation de plusieurs partenaires dont notamment *L'Entraide de l'Oratoire*.

A côté de ces partenariats exceptionnels, la vie de l'orphelinat au jour le jour a pu continuer grâce aux *parrainages individuels en provenance de différentes organisations et collectifs* ainsi qu'à un *important engagement de l'Entraide*. La subvention alimentaire de l'Oratoire qui était de €5500 va être portée à €7000 et permettra de couvrir environ 75 % des besoins.

Les *parrainages individuels* sont uniquement réservés aux enfants concernés. Les *parrainages collectifs* constituent un supplément principalement destiné au financement des études des plus grands de façon à leur donner une formation technique débouchant sur des emplois réels.



Issus de l'Oratoire, il y a 9 parrains dont 6 nominatifs et trois collectifs. Pour l'instant, tous les enfants sont parrainés, mais, **nous avons besoin d'augmenter le nombre de parrains collectifs.**

Un parrainage collectif est un don libre. Nous demandons toutefois qu'il soit au minimum aligné sur le montant d'un parrainage nominatif, soit €30 par mois. Nous vous proposons de vous mettre en rapport directement avec **Fleurette Rasoazanamavo** membre de l'Entraide. Vous pouvez la contacter soit en la rencontrant au culte, soit en lui téléphonant (06 01 84 19 19), soit en lui envoyant un mail: fleurette.rasoa@gmail.com

Voilà 36 ans que l'Oratoire soutient l'orphelinat qui a connu plusieurs fois des moments difficiles, alors **aidez-nous** en nous rejoignant pour nous permettre de poursuivre notre engagement.

François –Parrain collectif-

à la fois dans le monde et hors du monde ^(Jean 17). Nous avons donc une Bible en main et le journal dans l'autre main, nous avons un regard sur la Bible et un regard sur ce monde, sur notre vie et sur celle des personnes qui nous sont confiées. Notre décision dans le domaine moral est une interprétation du monde à la lumière des questions que propose la Bible.

Mais c'est néanmoins faux de dire que ce serait la Bible à la main que le protestant est pape. C'est trop court. Le protestant est pape quand il est en prière, la Bible à la main, et regardant le monde. En effet, ce n'est pas la Bible qui fait autorité pour nous, mais la Bible interprétée selon « *le témoignage intérieur du Saint-Esprit* ». Ce témoignage du Saint-Esprit n'est pas extérieur, comme si Dieu nous tendait une table de pierre gravée de son doigt, mais c'est un témoignage intérieur, dans un dialogue intime et non-verbal avec Dieu. Nous sommes invités alors à donner une interprétation très personnelle du texte biblique et de ce monde. La Vérité n'est alors pas une nouvelle loi qui s'imposerait universellement, mais la vérité est dans cette démarche sincère, intime, intelligente et priante. Cette démarche est humble mais consciente de cette dignité que Dieu donne à chaque personne d'être debout devant lui, digne d'avoir son point de vue, et digne d'être envoyée pour porter notre fruit en notre temps.

Cette mission n'est possible pour nous que parce que Dieu nous appelle à l'exercer, qu'il nous en a donné les moyens, et qu'il nous assure de son pardon. C'est pourquoi l'apôtre Paul peut dire « *tout est permis, mais tout n'est pas utile, tout est permis, mais tout n'est pas constructif... et je ne me laisserai rendre esclave par rien* » ^(1 Cor. 6:12, 10:23) Nous ne sommes donc ni esclaves de principes, ni de la lettre de la Bible, ni de l'église, ni des experts, ni de l'opinion des autres... Et pour ne pas être esclave de moi-même, Dieu seul, par son Esprit, peut me libérer.

Et maintenant, au boulot.

Marc Pernot

Le Nouveau Testament : une éthique ?

Exemple du Sermon sur la Montagne

La question de savoir si le NT se présente comme une « nouvelle loi » (*nova lex*) se pose pour chaque chrétien. Le Sermon sur la Montagne (SM, Matthieu 5-7) servira ici d'exemple : ses exigences relèvent-elles de l'éthique, c'est-à-dire du comportement juste requis du croyant ? Et, si c'est le cas, sont-elles alors praticables (cf. par exemple la parole de 5,44 sur l'amour des ennemis) ?

La théologie du Moyen-Âge a toujours défendu l'idée que seuls des individus capables de se retirer du monde peuvent répondre aux exigences du SM. À la suite de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin (1225-1274) on distingue entre deux catégories de croyants. D'un côté le peuple de l'Église dont les obligations profanes rendent impossible de se conformer aux exigences du SM et qui, de ce fait, n'y est pas soumis. De l'autre, une catégorie d'hommes et de femmes qui ont renoncé au monde pour la vie religieuse et se doivent de conformer leur existence aux instructions du SM. Le monachisme correspond alors à la condition des disciples tel que Jésus l'envisage dans le SM.

Martin Luther (1483-1546) est le premier à rompre avec cette opposition entre vie consacrée d'un côté et laïcité de l'autre. Selon lui, la nécessité s'impose à tous de soumettre entièrement sa vie à la volonté de Dieu, indépendamment de son statut - clerc ou laïc. Pour Luther en effet, Dieu revendique la vie tout entière et le SM ne fournit aucun argument à une division de l'obéissance. Il exclut donc l'idée d'une double éthique. En même temps, Luther constate que cette obéissance est impossible. Lui-même en a fait l'expérience : comme moine augustinien, il n'a jamais pu mener une vie conforme aux exigences du SM. C'est la lecture de l'épître de Paul aux Romains qui l'a conduit à reconnaître que Christ donne gratuitement par l'Évangile ce que nous n'obtenons jamais par l'obéissance : la grâce et la miséricorde de Dieu.

l'ensemble de Paris, avec en point commun sa force d'expérimentation.

Deux ans emplis de nombreuses rencontres l'attestent : le frottement des deux expériences « centenaires » peut provoquer des « étincelles » dirait La Clairière, des « coups de bélier » contre des portes encore à ouvrir, dirait le CASP ... Un jaillissement d'utopies concrètes. Les cousins ont bien un chromosome commun : l'obsession de l'innovation.

Le conseil d'administration de La Clairière a alors officiellement demandé si le CASP était ouvert pour réfléchir à un rapprochement du type d'une fusion qui scellerait les coopérations naissantes. Le CASP, de son côté, avait déjà réfléchi à ce type de question et ses administrateurs avaient pris la décision en 2010 d'être disponibles à ceux qui lui demanderaient d'étudier l'opportunité d'un rapprochement.

Notre chemin ensemble n'est pas froid souci de mutualisation et de rationalisation à l'heure où l'environnement politique et administratif devient complexe et parfois menaçant. Ce qui est en jeu est bien plus essentiel : en nous rassemblant il s'agit de renforcer notre capacité à agir, à témoigner, à protester, de porter encore plus haut et plus fort dans un monde qui tend à ériger la précarité en système de régulation sociale des messages plus que jamais essentiels : chacun peut être le premier acteur de sa vie ; la réponse à l'injustice ne peut être cantonnée à l'urgence ; l'échange est au fondement de toute solidarité.

C'est pourquoi aujourd'hui, un projet de fusion entre La Clairière et le CASP est à l'étude et pourrait déboucher sur un vote des assemblées générales de 2014. Non pas pour créer un conglomérat anonyme et atone qui noierait toute la spécificité féconde de La Clairière, mais pour la faire vivre et grandir selon une gouvernance innovante que le comité de pilotage chargé du rapprochement étudie. Car sinon que vaudrait de se rassembler ?

**Antoine , Président du CASP
et Henry Directeur Général
Christian , Président de La Clairière
et Gilles , Directeur Général**

étage de la maison paroissiale. Actuellement la Vente occupe la totalité du Temple. Ceci nécessite le déménagement de six centaines de chaises, l'installation d'une centaine de mètres carrés de comptoirs, le déménagement de plusieurs tonnes de livres, sans compter les stocks des divers comptoirs, plus ou moins fragiles et encombrants et naturellement le tri et la répartition des nouveaux apports de l'année. Cela représente globalement pas mal de travail et de stress.

Tout cela pour un seul but : recueillir le plus d'argent possible pour les oeuvres. Nous pensons que le bilan de cette période n'est pas mince : en euros de 2014, le total des sommes versées aux oeuvres approche le demi million d'euros en 21 ans.

Pour l'avenir, il est essentiel de rendre l'entrée par la rue de Rivoli plus accueillante. Mobiliser les paroissiens afin de garnir les comptoirs et dans la mesure du possible attirer plus de jeunes.

La prochaine vente de l'Oratoire aura lieu les 5,6 et 7 décembre 2014.
Catherine et Etienne Bretey, Jean-Luc Buisson

La Clairière et le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)

Se rassembler pour mieux agir

A l'heure où les besoins sociaux deviennent de plus en plus pressants, mais les financements pour les couvrir de plus en plus contraints, la Clairière et le CASP se sont redécouverts. Comme des cousins germains qui se retrouvent, nés d'une même famille et d'une même histoire, celle de l'Oratoire, l'un en 1911 avec Wilfred Monod, l'autre en 1906 à la suite de la séparation des Eglises et de l'Etat. Tels qu'en eux-mêmes plus de cent ans d'histoire les ont changés : à la fois semblables et différents. L'une avec la richesse, la diversité et l'inventivité de son action d'accompagnement de parcours social de proximité, l'autre en ses centres d'hébergement parisien, ses résidences sociales, son accueil des familles, demandeuses d'asile, ses multiples services d'accompagnement sur

Pourtant, le message de la justification par la foi ne rend pas la Loi caduque. Elle met sous les yeux des hommes leurs transgressions des commandements de telle manière qu'ils ne peuvent plus mettre leur confiance en leur obéissance, mais seulement en Christ. Pour Luther, la fonction irremplaçable de la Loi réside donc dans la prise de conscience de la désobéissance envers Dieu et de la puissance du péché. C'est à partir de cette dialectique de la Loi — qui accuse — et de l'Évangile — qui fait grâce — qu'il trouve la clé pour comprendre la Bible en général et le SM en particulier.

Et aujourd'hui, comment nous situer dans ce débat ? Si les exigences du SM sont des règles morales, on comprend que personne n'ose vraiment prétendre les mettre en pratiques sauf quelques « saints » ou quelques radicaux extrémistes. Si les exigences sont une invitation à une nouvelle compréhension du monde et de soi-même, alors la question de savoir à qui s'adresse le SM et s'il est praticable se déplace. Le SM s'adresse à celui qui se met à l'écoute d'une parole capable de renouveler son existence. Le croyant ne se fait aucune illusion sur lui-même et ses capacités. Il sait qu'il est potentiellement méchant comme le reste des hommes. Mais il sait aussi que cette parole entendue et reçue le met en tension avec lui-même et avec le monde. Que cette parole excède tout ce qu'il croit savoir de son rapport aux autres, qu'elle fait éclater tous les particularismes, les divisions habituelles, les distinctions discriminantes.

Le SM ne relève donc pas d'abord de ce qu'il faut faire mais d'une parole à recevoir. Il est donc vrai que le SM ne s'adresse pas à tous, puisqu'il s'adresse à chacun en particulier ! Et parce qu'ils s'adresse à chacun en particulier, il est véritablement universel. Il ne faut pas trop de toute une vie pour que cette Parole nous atteigne au point de déplacer durablement notre existence, de changer en profondeur le regard que nous posons sur Dieu, sur nous-mêmes, sur les autres et sur le monde. Qu'elle inscrive en nous une confiance qui ne vient pas de nous mais nous est offerte au lieu même de l'écoute. Cette confiance en la gratuité du Dieu de Jésus-Christ est seule capable de nous faire entrevoir l'existence, et donc la vivre au quotidien, d'une manière renouvelée.

Elian

Dernier ouvrage paru : *Le sermon sur la Montagne (Mt 5-7). Vivre la confiance et la gratuité*, Cabédita 2013

La Morale à l'Ecole

Nous commençons notre journée de classe en écrivant « la phrase de morale ». Je me souviens d'une phrase en particulier: « L'alcoolique bat sa femme et ses enfants ». Pourquoi ai-je gardé cette phrase en mémoire? Je ne saurais le dire. Peut être, qu'à une époque où les parents avaient plutôt la main « leste », nous pensions que nous étions les descendants de cet affreux alcoolique dont nous avons écrit les méfaits sur notre cahier!

Encore avons-nous échappé à la morale du début de l'Instruction Publique qui enseignait aux filles une morale particulière. Il fallait avant tout que les filles soient de bonnes épouses, de bonnes mères de famille, de bonnes femmes d'intérieur. La morale républicaine n'allait pas jusqu'à la libération de la femme. Bien au contraire. Arriva mai 68. J'en fus. Et la morale fut supprimée dans la forme que j'avais connue lorsque j'étais élève. Puis, à mon tour, je pris la place derrière le bureau et je devins « maîtresse ».

Depuis 1968, les ministres se succédèrent et avec eux les programmes pour l'éducation civique. Chacun fit sa réforme. Chacun avait son sésame pour enseigner une nouvelle forme de « morale » : éducation civique, éducation civique juridique et sociale, instruction civique et morale, retour des leçons de morale pompeusement appelées « petit débat philosophique » et, enfin, la « morale laïque ». Éternel retour !

La journée ne commençait plus par la fameuse phrase à écrire sur le cahier. Il fallait désormais enseigner le « vivre ensemble ». Du cours préparatoire au lycée, ces thèmes doivent être abordés: introduction aux notions de morale (le bien et le mal, le vrai et le faux, le respect des règles), la tolérance, le racisme, le respect de soi, la vie sociale et le respect des autres, le respect des biens, règles de politesse et de civilité, règles de sécurité, gestes de premiers secours, sécurité routière, risques liés à l'usage de l'Internet, la connaissance du fonctionnement de la république, le vote, l'Europe, les symboles de la république. La liste est longue.

Dans le cadre de la classe élémentaire il est assez facile de mettre en œuvre ces pistes de travail. L'élaboration des règles de vie en classe

Quelques échos de la fête que fut la Vente de l'Oratoire 2013

Comme chaque année, les comptoirs avaient leur place. A l'entrée de la Grande Sacristie se trouvait le salon de thé à côté de l'alimentation et des douceurs ; au fond les croix huguenotes. Dans le temple l'artisanat, la brocante, les fringues, le bric à brac, le linge de maison, le linge ancien, les livres, les cartes postales et petits objets de collection ; au centre les fleurs et les jouets. Salle Monod au 4 rue de l'Oratoire, nos cuisinières nous avaient préparé de bons repas.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies, en particulier notre reconnaissance va à Monsieur et Madame Deulin et leur ami ainsi qu'aux jeunes qui ont été d'une grande efficacité pour remettre en état le temple le samedi soir.

Ceci a permis une fois encore que la Vente de l'Oratoire soit une réussite : notre trésorier a fait pour l'entraide un chèque de 17 000 euros, supérieur à celui de l'année précédente. Ce bon résultat est vraisemblablement dû à une nouveauté : l'accès à la Vente était possible par la rue St. Honoré et par la rue de Rivoli.

Après un long dévouement à la Vente, notre trésorier Jean-Claude Hureau désire prendre du recul : nous lui sommes très redevables pour la bonne gestion des comptes. Il sera dorénavant remplacé par le Pasteur Jean-Pierre Rive.

En ce qui concerne Catherine et Etienne Bretey, 23 ans après que le Pasteur Maison leur avait confié la coordination de la vente, ils ont décidé de diminuer leur activité. Ils souhaitent beaucoup de réussites et de courage à Jean Luc Buisson, membre du Conseil Presbytéral qui a accepté de reprendre cette coordination.

Au cours de ces années, la Vente a évolué : en 1993, elle accaparait la Grande Sacristie, le chœur du Temple, le rez-de-chaussée et le deuxième

Coexister permet d'abord de mettre en **dialogue** sa propre identité avec l'altérité en organisant des rencontres informelles et conviviales, des conférences et débats, des visites de lieux de cultes, des études de textes religieux, le tout dans le respect des différences.

Conscients que le dialogue n'est rien sans des actions concrètes, nous prenons part à des **projets de solidarité** aux côtés d'associations caritatives sans distinction de culture ni de religion. Le Festiv'All Together (les 7 et 8 juin 2014 à Paris) sera l'occasion de concilier dans une ambiance festive, concerts, conférences et don du sang.

Sollicités par de nombreux établissements scolaires ou universitaires, nous organisons des **sensibilisations** aux problématiques interreligieuses et à l'urgence de l'engagement de chacun pour une société interculturelle. Pour acquérir des savoir-être et des savoir-faire complets, nos sensibilisateurs et nos membres suivent régulièrement des **formations** tant sur les religions que sur la communication ou le management d'équipe.

Enfin, Coexister s'ouvre concrètement à l'international en organisant des **voyages** à Auschwitz, en Egypte, en Israël-Palestine. Depuis 6 mois, 5 de nos membres sont en tour du monde, à la recherche des initiatives interreligieuses. Ce tour du monde donnera lieu en mai 2014 à un tour de France.

Pour participer à nos activités, devenir membre actif, ou faire un don

Coexister : 104 rue de Vaugirard, 75006 PARIS.

www.coexister.fr et sur Facebook : « L'Association Coexister »



Jacques

débouche sur les règles de vie en famille, en société. Les élections des délégués de classe permettent d'aborder les élections émaillant la vie de notre pays. Une bousculade, une dispute, voire une bagarre et c'est le rappel des règles de vie, de la sécurité, du respect d'autrui. Quelquefois les insultes fusent et de nouveau remettons sur le métier notre ouvrage !

Que seront ces leçons si la famille ne prend pas le relais ? La parole du maître est souvent remise en cause, quelquefois même sévèrement critiquée. Est-ce la bonne méthode ? Est-ce vraiment bénéfique pour la vision que l'enfant a de la personne avec laquelle il va passer une grande partie de son temps ? Pour que toutes ces notions portent leurs fruits, il faut une véritable entente entre ces deux parties, il faut créer une véritable synergie. Comment peut réagir un enfant qui entend une parole d'un côté et une parole différente de l'autre ? Rien de bien ne peut sortir de cet affrontement, surtout pour l'enfant.

Au delà de toutes les polémiques engendrées par les différentes appellations qu'on a pu attribuer à cette « discipline » j'ai toujours vu dans cet enseignement le désir de faire de nos élèves des hommes et des femmes ayant un idéal commun de liberté, de fraternité et d'égalité. Des êtres ayant la capacité de se juger, de vivre ensemble, de respecter les autres et se respecter eux-mêmes, d'accepter la coexistence des croyances individuelles et privées, de respecter la liberté de conscience et le jugement de chacun... simplement des Hommes.

Et pourtant, que voit-on autour de nous ? Incivilités, violence, racisme, intolérance, manque de respect, individualisme. Là aussi la liste est longue. A qui la faute : La société ? L'école ? La famille ? La politique ? La finance ? Je ne puis m'empêcher de penser à cette maxime d'un philosophe chinois « Il est plus facile de déplacer des montagnes que de changer le cœur des hommes ».

Et pourtant il ne faut cesser d'espérer. Alors **bon vent** à la « morale laïque » qui sera mise en place dès la rentrée 2015 sous la férule de monsieur Vincent Peillon.

Rose Marie et André Ducros

Au commencement, la Morale ou le Droit ?

La morale, *doctrine des mœurs, science du bien et du mal* selon l'Académie, doit *démontrer que l'homme a des devoirs, des obligations, et faire connaître ces devoirs, ces obligations* (Littré).

Le droit est *l'ensemble des règles munies de sanctions qui régissent la vie des hommes vivant dans une société donnée*.

La morale est ainsi la concurrente du droit. Pourtant le Littré effectue un rapprochement insolite entre eux : *morale. Terme de droit. Offense à la morale publique, sorte de délit qui se commet par la voie de la presse et qui consiste en propositions jugées dangereuses pour les mœurs*.

L'une composerait donc l'autre contrairement aux habituels préjugés du juriste ? Car, c'est de son opposition à la morale qu'on déduit habituellement la spécificité du droit. *Leur contenu et leur objet diffèrent: la règle morale s'adresse à l'individu et tend à sa perfection. Le Droit, au contraire, a pour objet le bien de la société, du groupe. Il est normalement amoral.* (J-L. Aubert).

Cependant, dire du droit qu'il est amoral ne suppose pas que le droit ignore le phénomène moral, qu'il soit moral ni immoral. La règle morale est individuelle et s'intéresse à l'épanouissement de l'individu dans le groupe. La règle de droit vise à la stabilité de la société en tant que groupe. L'Etat, par le pacte social, dispose de pouvoirs exorbitants pour assurer la sécurité et la sûreté des personnes sur son territoire dans le respect de chacun selon la charte des Droits de l'Homme.

La morale n'a pas d'obligation de ce genre. Et elle n'a, dans notre société actuelle française, aucun pouvoir de sanction publique. La morale est aussi *enseignement. L'enseignement forme l'esprit et donne des cadres aux idées en les classant*.

La règle de droit se reconnaît par l'impératif qu'elle véhicule et la sanction inévitable qu'elle assure à son respect, sans pour autant qu'il y ait punition systématique des comportements : *la sanction va de l'application*

95 Thèses

En 1517, Luther avait affiché ses fameuses « 95 thèses ».

A l'occasion des 500 ans de cet acte fondateur, inspirons-nous de son geste : quelles sont nos « thèses » pour l'Évangile aujourd'hui ?

Pour nous, que signifie faire confiance à Jésus-Christ ? Comment vivre et dire son Évangile ? Que change-t-il dans notre rencontre avec les autres et avec nous-mêmes ? En quoi donne-t-il son sel, sa lumière, son sens, à notre vie personnelle et commune ?

De 2014 à 2017, convaincus et hésitants, vieux parpaillots et nouveaux venus, anciens et jeunes, nous sommes tous appelés à répondre, chacun et ensemble. Nous sommes tous appelés à entrer, dans cette dynamique de réflexion, d'échange et de partage, dans laquelle notre Église a décidé de s'engager. Avec confiance.

Des « semainiers » sont disponibles au temple pour susciter notre contribution à la rédaction des 95 thèses pour 2017. Les contributions seront rassemblées par Le Conseil presbytéral tout au long de cette année avant d'être transmises à l'équipe nationale d'animation. Et si les 95 prochaines thèses étaient issues de l'Oratoire du Louvre ? Envoyez les vôtres au secrétariat.

2017
nos thèses pour
l'Évangile

Coexister

Les Etudiants et Jeunes Actifs ont rencontré l'association Coexister. Jacques Paraire nous en fait la présentation.

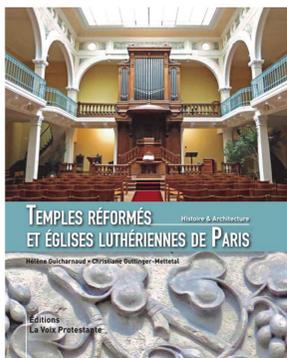
Fondée en 2009, l'Association Coexister est une association laïque de jeunes croyants, athées et agnostiques de 15 à 35 ans qui dans 11 grandes villes de France s'engagent en faveur de la coexistence active par le biais du dialogue interreligieux, pour une société unie, riche de ses diversités culturelles et religieuses.

du CCNE en juillet 2013, est encore sur la sellette. En effet, la loi du 7 juillet 2011 a ajouté une mission au CCNE : celle d'organiser pour « tout projet de réforme sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé », un débat public sous la forme d'« états généraux » réunissant des « conférences de citoyens », « choisis de manière à représenter la société dans sa diversité ». Aussi a-t-il été prévu sur le sujet de la fin de vie des conférences de citoyens, les premières du genre, qui ont eu lieu en novembre 2013. Après avoir entendu l'avis citoyen, le CCNE a à établir en ce moment un rapport qu'il devra présenter devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Quant aux nouvelles questions de l'« AMP à indication sociétale » (non médicale), en particulier pour les couples de même sexe, le CCNE s'en est lui-même saisi. Le groupe de travail sur l'AMP, qui existe déjà depuis plusieurs années, a donc été relancé. Il ne s'est pas donné de délai strict pour élaborer un projet d'avis qui devra être ensuite discuté en réunion plénière. Le travail a commencé et promet d'être passionnant.

Marianne
(Membre du CCNE)

Livre sur les Temples parisiens



Découvrez les 25 temples réformés et luthériens de Paris dans ce parcours historique et architectural préparé par deux paroissiennes, Christiane Guttinger et Hélène Guicharnaud. L'histoire du protestantisme parisien et l'architecture de ses lieux de culte n'auront plus de secrets pour vous. De nombreuses photos couleur en font un bel objet à lire et à offrir. **En vente, 22 euros, au comptoir librairie de l'Oratoire.**

effective de la règle de droit jusqu'au châtement (J-L. Aubert). Seulement, si châtement il y a, il sera obligatoirement le fait de l'Etat, à travers ses juridictions.

Impératifs et sanctions supposent un contenu. Si le droit est la forme pour que la règle s'impose, il lui faut une valeur à protéger. Or, le législateur ne peut qu'être influencé par *l'enseignement qu'il a reçu*.

Du cadre de l'esprit, la morale s'incorpore dans le cadre légal : son respect est assuré.

Donc, si la morale est un but, le droit est un moyen de l'atteindre.

Alors, le droit peut-il servir la morale, le doit-il ?

Depuis des années, la recrudescence de comportements inciviques a poussé le législateur à intervenir en créant de nouvelles infractions ou en renforçant les peines existantes.

Ces incivilités sont l'expression d'une dégradation de la solidarité sociale. Elles reposent sur un manque : celui de civilité, les civilités étant les bonnes manières à l'égard d'autrui.

Les mauvaises manières entreraient alors dans le champ d'application de la loi pénale, au même titre que le vol, le meurtre ou la corruption et la sanction pénale serait la réponse adaptée aux incivilités ?

Quelle que soit la réflexion sur le droit - sa vocation ou sa légitimité, le choix des armes pour lutter contre des comportements considérés comme inacceptables - la morale s'impose, et, avec elle, le cortège des risques de dérives sectaires, d'intolérances, de communautarismes, d'imprécision mais aussi la reconnaissance d'idéaux à atteindre, d'ouvertures vers des solutions inédites et encore, la volonté de prendre en compte la dignité humaine de celui qui a fauté ou nui à la société.

Le juriste ne peut s'émanciper de ce rapport à la morale, parce que c'est le rôle du droit, par sa fonction d'organisation de la société, de se soumettre à la morale dominante. Or la hiérarchie des normes semble un rempart bien fragile pour protéger l'individu des risques d'exclusion lorsque son comportement ne satisfait pas la majorité. Alors la réponse du juriste est de

s'imposer l'amoralité : le droit étant dit et appliqué, le professionnel de la justice doit se voiler les yeux afin d'éviter de concourir à une dérive des valeurs si celle-là est véhiculée par la majorité des individus.

Car la morale découlant de l'éducation, la majorité n'est pas à l'abri de redevenir *barbare, soit par le changement délibéré des valeurs traditionnelles, soit par l'ignorance de ces mêmes valeurs.*

Le droit doit-il être le reflet de ces dérives qui sont le choix de la majorité, ou bien, doit-il tendre à autre chose ?

La réponse des juristes, après 1945, a été une volonté d'élévation de la majorité. Le droit édicté par l'Etat doit pouvoir être critiqué. Le législateur doit garder le cap vers un idéal social. Le positivisme juridique - justifier une loi par la seule légalité de son édicton - a fait long feu.

Alors les incivilités, comment agir contre ces risques ?

La civilité étant *ce qui préside aux relations civiles, c'est-à-dire entre concitoyens, l'incivilité n'est-elle pas plus qu'un manque d'éducation ?*

Or, c'est le rôle du droit pénal de traiter des relations civiles par l'organisation de la sécurité des personnes. Donc, le choix de cette répression est ici justifié. Mais est-il adapté ?

La peine, encore de nos jours, se décline en privation de liberté ou amende. C'est la rétribution due par le fautif, son fardeau.

Les dernières recherches en pénologie montrent qu'il faut rechercher une voie plus *morale, plus conforme au respect de la dignité humaine dans le choix de la peine, une voie individualisée afin de permettre la réinsertion, une sanction servant d'enseignement civique.*

Car la récidive fait peur et la gestion des prisons effraie les gardes des sœurs. Mais si la motivation qui pousse les autorités à considérer enfin le délinquant dans sa dimension humaine n'est pas très avouable, l'action est là. Une question demeure cependant en attente : quelle *sanction créer pour rendre à la règle de droit son efficacité... dans le respect de la morale ?*

Sylvie

bois vert : haro sur les nouveaux membres, suspects de connivence avec le gouvernement, et protestation contre l'« éviction des religieux » au profit de « laïcs ». Sur ce dernier point, qui m'a personnellement concernée, il faut rappeler que ces nominations au titre des « familles spirituelles », sans doute discourtoises sur la forme, ont été parfaitement conformes aux statuts du CCNE : *appartenir* à une famille spirituelle n'est pas synonyme de représenter un culte et n'implique même pas la consultation préalable des autorités du culte. D'ailleurs, les quatre « personnalités appartenant aux principales familles spirituelles » désignées en 1983 par F. Mitterrand - un catholique (Jean Gelamur), une protestante (France Quéré), un juif (Henri Atlan), un musulman (Mohammed Arkoun), étaient tous des « laïcs » et non des responsables religieux.

Si la polémique a enflé, c'est que, dans les mois précédents, le CCNE avait été sollicité par le Président François Hollande, d'une part sur des questions concernant la fin de vie, d'autre part sur l'AMP à l'occasion des débats sur le « mariage pour tous » : deux sujets « sociétaux » particulièrement sensibles, et « clivants », dans l'opinion publique.

Qu'en est-il précisément ?

Comme son nom l'indique le Comité consultatif national d'éthique n'a qu'un rôle consultatif. Ainsi que l'a rappelé l'actuel président Jean-Claude Ameisen, « Le législateur a confié au CCNE la double mission d'émettre des avis et de formuler des recommandations. Il existe, selon moi, une confusion entre ces missions. Si des recommandations sont parfois nécessaires, il appartient plutôt au CCNE d'éclairer les enjeux, d'informer, non de prescrire de haut en bas ce qu'il convient de faire. » Depuis trente ans, le CCNE a rendu 121 avis ou recommandations, élaborés à la suite d'un long travail de réflexion commune et de recherche de consensus. Ces avis ont été le cas échéant pris en compte par le législateur, ainsi lors de la révision des lois de bioéthique de 2010-2011 qui a par exemple conforté l'interdiction de la GPA en France. Mais beaucoup d'avis n'ont pas débouché sur une loi.

Actuellement, le dossier de la fin de vie, qui a déjà donné lieu à un avis

De Pâques à la Pentecôte ... en passant par l'Oratoire et le Foyer de l'Âme

Jeu 17 Avril	19h. Marc Pernot, Jeudi Saint au Foyer de l'Âme, Ste Cène
Ven 18 Avril	19h. Vincens Hubac, Vendredi Saint
Sam 19 Avril	18h. Chantons Pâques et méditation
Dim 20 Avril	M. Pernot et J. Woody, culte de Pâques , Ste Cène, Chœur
Jeu 29 Mai	10h30. James Woody, culte de l' Ascension
Dim 8 Juin	James Woody, culte de Pentecôte , Ste Cène, chœur

Actualité du Comité Consultatif National d'Éthique

Le « Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé » (CCNE) apparaît depuis quelques mois, de temps à autre, comme un sujet d'actualité, mais il a déjà plus de trente ans. En effet, il doit sa naissance à celle du premier « bébé éprouvette » en France, en 1982. C'est pour répondre aux interrogations éthiques suscitées par les avancées de l'Assistance médicale à la procréation (AMP) que le Président François Mitterrand a créé en 1983 cet organe de réflexion ad hoc, composé de quarante membres, garants d'une large diversité de points de vue: un président nommé par le Président de la République – ce fut Didier Sicard de 1999 à 2008 -, cinq personnalités aussi désignées par le Président de la République et « appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles », dix-neuf « personnalités qualifiées désignées par différentes instances politiques en raison de leur compétence et de leur intérêt pour les problèmes d'éthique », quinze personnalités appartenant au secteur de la recherche médicale et biologique.

Le comité est renouvelé par moitié à intervalles réguliers. En septembre 2013, le renouvellement du CCNE a déclenché dans les médias une volée de

Vers une éthique de l'Argent

L'Argent accompagne l'histoire de l'humanité, son usage est présent sous des formes diverses dans toutes les cultures ; outil indispensable au développement des échanges il a aussi contribué à l'établissement des rapports de domination entre les peuples et les hommes ; le texte Biblique qui le nomme « Mamon » en signale le danger intrinsèque qu'il porte en lui : Paul n'écrit-il pas à Timothée que « l'amour de l'Argent est à la racine de tous les maux ».

Aujourd'hui, personne n'en doute, l'Argent dans ses formes de moins en moins matérielles a pris une place inédite dans le fonctionnement de nos sociétés hyperdéveloppées. Son mésusage est souvent dénoncé et inquiète ; aussi est-il indispensable que les Chrétiens dont la Foi a un horizon éthique, éclairent le témoignage actif rendu à ce Royaume de confiance, d'espérance et d'amour qui, inauguré par Jésus Christ, vient vers nous.

Cet éclairage peut s'appuyer sur les trois vertus majeures que l'Évangile nous propose : la Foi, l'Espérance, l'Amour.

Tout d'abord la Foi en Jésus Christ, nous renvoie sous peine de n'être qu'une soumission aveugle, à la « Foi de Jésus Christ », dont le cœur est une victoire sur la peur, qui menace les hommes et les conduit à la défiance. Le monde commun que nous sommes appelés à construire ne peut vivre que si la confiance l'inspire. Le corollaire de la confiance, c'est la gratuité heureuse de la rencontre ; aussi lorsque l'on assiste à une marchandisation des relations entre les membres d'un groupe, comme à celle des peuples entre eux, on ne peut que s'inquiéter des menaces qui pèsent de plus en plus sur le sens des liens qui nous unissent. Lorsque l'Argent, le signe monétaire, devient l'instrument dominant pour donner

de la valeur aux partages, aux rencontres, il est à craindre que le signe ne renvoie à rien d'autre que lui-même, et qu'ainsi notre monde, dans un étau, s'abandonne à une idolâtrie étouffante ; une idolâtrie qui substitue à la confiance, l'adoration aliénante de signes virtuels, dont la multiplication épuise progressivement le corps social, et, comme un parasite, le condamne à la mort à brève échéance.

Mais cette domination prive aussi notre monde de toute espérance ; la démesure de la place de l'Argent pour maîtriser l'avenir, pour écarter le risque, à travers la multiplication des dispositifs d'assurance, de réassurance, de crédits signale le retour inexorable de la peur de l'avenir, la paralysie devant la crainte de la catastrophe; il est paradoxal que les mots même qui qualifient cette volonté de prévenir l'incertain : le crédit, l'assurance, qui évoquent la confiance, soient devenus le poison qui devait être le remède à notre manque d'espérance ; il y a une corrélation intime entre l'oubli de la promesse faite par un Dieu allié de l'humanité, et la désespérance tragique que souligne cette addiction sans fin à un signe, l'argent, dont la prolifération est le symptôme de nos chemins déboussolés.

Mais l'Argent, son accumulation, son accaparement par une minorité devient écran et mur de séparation. Là où il devait être support d'un échange, il se mue en arme de domination ; aussi c'est à un oubli de la fraternité qu'il contribue. L'histoire des hommes est tragique, la confiance et l'espérance en sont le contrepoint ; mises à mal par l'explosion désordonnée et tyrannique d'un signe totalitaire, elles laissent la place à un désamour généralisé ; ainsi l'amour fraternel est-il battu en brèche et enseveli sous cette masse monétaire protéiforme dont l'acmé contemporaine annonce l'imminence de grandes souffrances.

C'est pourquoi il est **indispensable de restaurer la confiance**, la Foi, qui redonne un véritable crédit fécond à la rencontre ; il s'agit de résister à la marchandisation générale des biens et des corps en restaurant des temps

Approfondissement théologique

Groupe de réflexion théologique pour adultes au fil de l'histoire du christianisme. Un lundi soir par mois de 20h à 21h30.

Lundis 31 mars, 5 mai et 2 juin

Société en débat

Débat sur une question sociétale d'actualité avec un interlocuteur de référence. De 20h à 21h30.

Mardis 18 mars, 13 mai

Groupe protestant des artistes

Il nous invite à participer à son groupe de peinture dirigé par Jean Marcel Lèbre :

Chaque mercredi, 10h-12h

Conférences débats du groupe des Artistes :

Lundis 7 avril et 12 mai à 12h

Etudiants et Jeunes actifs

Repas partagé et débats entre étudiants, jeunes actifs et les pasteurs de 19h30 à 21h30.

Mardis 15 avril, 6 mai et 17 juin

Hébreu biblique

Deux samedis par mois à 10h au 4, rue de l'Oratoire avec Gilles Castelnau (01 42 00 41 70)

Samedis 22 et 29 mars, 26 avril, 10 et 24 mai, 14 juin

Grec biblique

Il y a deux groupes selon le niveau de chacun :

Grec Biblique **débutants**, avec Aurore Meriaux de 19h30 à 21h

Lundis 24 mars, 7 avril, 5 et 19 mai, 2 juin

Grec Biblique **confirmés**, avec Édith Lounès de 15h30 à 17h30

Mercredis 2 avril, 14 mai, 4 juin

Repas mensuels du premier dimanche (d'octobre à juin)

Après le culte à 12h pour un repas salle Monod. Il est préférable de s'inscrire à l'avance (participation aux frais de 10 €, si possible).

Les 6 avril, 4 mai et 1er juin

Petite éthique de nuit

Traversée des champs de l'éthique avec le professeur Olivier Abel

21 juin 20h au 22 juin 8h

Calendrier des activités

Éducation biblique

Chaque mois, un dimanche est consacré à l'éducation biblique :

L'éveil biblique (4-7ans) de 10h30 à 12h, au 4 rue de l'Oratoire)

L'école biblique (8-11ans) de 10h30 (dans l'Oratoire) à 16h

Le catéchisme (12-15 ans) de 10h30 (dans l'Oratoire) à 16h

Il faut prévoir son pique-nique pour les jeunes de 8 à 15 ans

Dimanche 15 juin

Sortie familiale de l'éducation biblique. Culte à 10h30. Jeu biblique et goûter jusqu'à 16h. Venez avec votre pique-nique.

Dimanches

6 avril, 11 mai et 15 juin

Groupe des lycéens

Les dates sont celles de l'éducation biblique, de 12h à 15h au 4 rue de l'Oratoire. Bienvenue aux jeunes protestants ou non, avec Pierre Hubac.

Lecture biblique de l'après-midi

Un mardi par mois de 14h30 à 16h à la Maison Presbytérale, avec le pasteur James Woody. Ezéchiel

Mardis 1er avril, 6 mai et 3 juin

Lecture biblique du soir

Ces rencontres ont lieu alternativement à l'Oratoire (4 rue de l'Oratoire) et à Saint Eustache (2 impasse Saint-Eustache), un mercredi soir par mois de 20h à 21h30, avec le pasteur Marc Pernot et le père Jérôme Prigent.

Mercredis 9 avril (Oratoire) et 14 mai (Saint Eustache)

Initiation à la théologie

Pour ceux qui désirent découvrir les bases de la théologie chrétienne, nous proposons deux fois par an un cycle de 6 séances sur la Bible, Dieu, le Christ, la vie humaine, la prière et la religion, l'éthique chrétienne. Inscription et renseignements auprès d'un des pasteurs. De 20h à 21h30.

Chaque mardi du 4 mars au 8 avril inclus

et des espaces de gratuité, véritables sanctuaires de reconnaissance généreuse et conviviale.

Il est urgent de ranimer l'espérance en réactivant la mémoire de la promesse, en célébrant son incarnation. L'humanité peut attendre et atteindre la vie et bonne et heureuse dans la certitude que, quelles que soient les tribulations du présent, un Royaume de Paix, de Justice a été inauguré et qu'il nous est possible d'y donner corps sans s'adonner à toutes ces pseudo sécurités que procure un signe qui s'essouffle et qui, comme une baudruche trop enflée, est proche de l'implosion.

Il est salutaire par dessus tout de retrouver la fraternité, la solidarité dont l'amour est le socle ; un amour qui loin d'être une utopie est l'ultime réalité enfouie au cœur de l'homme qui ne demande qu'à se révéler ; encore faut-il se laisser délivrer de la peur, et se détourner non pas du signe qu'est l'Argent mais de son idolâtrie qui dresse des barrières entre les hommes et les peuples. Derrière l'écran de nos possessions, derrière les masques de nos avoirs ou de nos dettes, il y a l'homme dépouillé, l'homme et la femme sans fard qui ne demandent qu'à aimer et à être aimés. La crise, la mutation inédite qui est en marche est probablement le moment, l'instant salutaire, qui comme une dépression nous décape de tout ce qui encombre la vie véritable et nous délivre du dieu tyrannique à qui il nous a fallu sacrifier nos vies.

Dans l'Amour fraternel, la joie du partage, nous retrouvons la liberté des enfants de Dieu contre laquelle la puissance de l'Argent vient s'échouer sans rémission.

Cet instant, celui de la Foi, de l'Espérance et de l'Amour, est la porte désormais ouverte sur ce monde, sur cette création qu'un Dieu bienveillant nous a offert. A nous de franchir le seuil et de vivre.

Jean-Pierre

Entreprise et morale

La morale est un ensemble de règles qui dictent aux sociétés et aux individus la conduite à tenir à l'égard de soi-même et des autres. L'éthique a une dimension plus vaste : c'est une « visée » orientant et accompagnant vers un objectif transcendant le mouvement général des sociétés, qu'il s'agisse de communautés ou même de l'humanité.

Entre l'entreprise vouée à une action continue et la morale qui établit des règles fixes, y a-t-il *incompatibilité* ou *accommodement* ?

La question se pose depuis l'antiquité. Elle apparaît aujourd'hui de façon insistante en raison des dimensions de l'entreprise, de son impact sur l'ensemble de la société : recherche, syndicalisme, formation professionnelle, protection de l'environnement naturel, pression du marché financier et ouverture de l'espace par la mondialisation.

La question est aussi celle de l'exigence générale de *transparence* qui prend une importance beaucoup plus grande que dans l'entreprise capitaliste du 19^{ème} siècle. Dans les pays anglo-saxons et dans l'Europe du nord, Weber a décrit, tout au début de cette époque, l'entreprise avec les mots de rigueur, d'austérité, d'honnêteté, de respect de la parole donnée, du souci de l'environnement naturel conçu comme une création divine.

Le chef d'entreprise a un devoir : gérer ses affaires en bon père de famille. Sa responsabilité personnelle est engagée moralement : le développement de son entreprise n'est pas dû à ses seuls talents. C'est un don de Dieu. Il a l'obligation de la faire fructifier et de la transmettre à ses descendants, obligation de nature spirituelle, héritage immatériel dont il a été bénéficiaire lui-même mais qui ne lui appartient pas. Le chef d'entreprise est donc invité à se plier aux règles supérieures de la morale.

Ven 9

19h30-22h, Venez chanter au Choeur

Sam 10

10h-11h, Hébreu biblique

Dim 11

10h30-11h45, Eveil biblique

10h30-16h, Education biblique

12h-15h, Groupe des lycéens

Mar 13

20h-21h30, Société en débat :

Brice . Comment punir efficacement ?
(vers une justice restaurative)

Mer 14

15h30-17h30, Grec biblique confirmés

20h-21h30, Lecture biblique.

*Il essuiera toute larme de leurs yeux
(Apocalypse 21 et 22)*

*2 Impasse St Eustache, Paris 1er
Avec M. Pernot et le Père Prigent*

Lun 19

19h30-21h, Grec biblique débutants

Mar 20

20h, Réunion sur le thème synodal :
la bénédiction

Sam 24

10h-11h, Hébreu biblique

Juin

Dim 1

12h-14h, Repas paroissial par nos amis
d'Ambaribé

Lun 2

19h30-21h, Grec biblique débutants

20h-21h30, Approfondissement
théologique. Théologiens XX^e siècle:
James Cone, par R. Picon

Mar 3

14h30-16h, Lecture biblique: *Ezechiel -
Le temple futur, partage du pays. Ez
40 et suivants.* Avec J. Woody

Mer 4

15h30-17h30, Grec biblique confirmés

19h-20h30, Conférence
signature John Shelby
Spong

Jeu 5

19h30-22h, Venez
chanter au Choeur

Sam 14

10h-11h, Hébreu biblique

Dim 15

10h30-11h45, Eveil biblique

10h30-16h, Education biblique

12h-15h, Groupe des lycéens

Sortie des enfants avec leur famille

Sam 21

18h-19h30, Concert spirituel: Cantate de
J.S. Bach

20h - 8h, Nuit de l'Ethique



Événements musicaux & spirituels

Armée du Salut

Ensemble cuivres et percussions

Entrée libre

Dimanche 16 mars à 16h

Chantons Pâques

Chantons ensemble nos psaumes,
chorals et cantiques préférés

Entrée libre

Samedi 19 avril, 18h00 à l'Oratoire

Concerts spirituels

Dans l'esprit de Jean-Sébastien
Bach, une courte méditation introduit
au thème de la cantate.

Entrée libre

Samedis 15 mars et 21 juin à 18h

Agenda de l'Eglise

Mars

Sam 15

18h-19h30, Concert spirituel: Cantate de J.S. Bach n° 208 La Chasse

Dim 16

16h-17h30, Concert Armée du Salut

Mar 18

20h-21h30, Initiation théologique (3/6)

20h-21h30, Société en débat:

Alain , La finance et les

crises: convulsions ou état naturel

Sam 22

10h-11h, Hébreu biblique

Dim 23

9h-10h30, Information préparation AG

Lun 24

19h30-21h, Grec biblique débutants

Mar 25

20h-21h30, Initiation théologique (4/6)

Sam 29

10h-11h, Hébreu biblique

**Dimanche 30 mars
après le Culte**

**Assemblées Générales
APEROL & Entraide**

Lun 31

20h-21h30, Approfondissement théologique. Les théologiens du XXe siècle: John Cobb

Avril

Mar 1

14h30-16h, Lecture biblique: Les pasteurs d'Israël. Ez 34
Avec J. Woody

20h-21h30, Initiation théologique (5/6)

Mer 2

15h30-17h30, Grec biblique confirmés

Dim 6

10h30-11h45, Eveil biblique

10h30-16h, Education biblique

12h-15h, Groupe des lycéens

12h-14h, Repas paroissial

Lun 7

19h30-21h, Grec biblique débutants

Mar 8

20h-21h30, Initiation théologique (6/6)

Mer 9

20h-21h30, Lecture biblique.

Je vous ai dit cela afin que ma joie soit en vous (Jean 15 :5-16 :33)

4 rue de l'Oratoire, Paris 1er

Avec M. Pernot et le Père Prigent

Mar 15

19h30-21h30, Etudiants et jeunes actifs

Jeu 17

19h30-22h, Venez chanter au Choeur

Samedi 19 avril

18 heures

Chantons Pâques

Sam 26

10h-11h, Hébreu biblique

Mai

Dim 4

12h-14h, Repas paroissial

Lun 5

19h30-21h, Grec biblique débutants

20h-21h30, Approfondissement théologique. Les théologiens du XXe siècle: Jacques Ellul, par Stéphane

Mar 6

14h30-16h, Lecture biblique: *Ezechiel - Les ossements desséchés. Ez 37*

Avec J. Woody

19h30-21h30, Etudiants et jeunes actifs

On retrouve ces caractères invariants dès les origines du monde. Dans la Bible, il est raconté qu'Abraham quitte son pays et les pâturages qui font vivre sa tribu pour aller vers une destination totalement inconnue, sur injonction divine. Dans l'Inde ancienne, aujourd'hui encore, il existe chez les Jaïns un courant intégriste, qui respecte des disciplines sociales d'ordre religieux : respect absolu de toute sorte de vie, dépouillement personnel et don à la communauté des richesses acquises pendant l'existence, disparition de l'individu dans une errance sans fin de pèlerins qui choisissent la mendicité pour vivre.

Bill Gates et Warren Buffet, de nos jours, représentent d'autres types de conversion. Ils ont créé de grandes fondations à vocation quasi-universelle, vouées aux besoins essentiels et à l'amélioration du sort des plus délaissés.

Ces philosophies de vie sont-elles destinées à rester des exemples sans suite et irréels parce qu'inapplicables ? Le thème central du forum de Davos en janvier 2014, « Réforme du monde » a-t-il un sens ou bien est-ce un vaste rendez-vous pour faire des affaires ?

Posons-nous d'abord une question : est-ce un instinct de la nature humaine qui pousse les entreprises à rechercher toujours plus de profits ? D'où vient la cupidité, le goût du pouvoir sans fin, l'usage de la violence et de la corruption ? Ces perversions frappent plus souvent qu'on ne le pense les dirigeants d'entreprise. On met en avant, en France et en Europe, des chartes d'éthique, des pense-bêtes de morale que rédigent eux-mêmes les groupements d'entreprise ou les organisations professionnelles. Ces proclamations sont des miroirs qui cachent l'absence de conviction et par derrière les dérives les plus hypocrites.

L'Organisation des Nations Unies elle-même a soutenu avec force le *Global Compact*, contrat signé entre cette instance mondiale et les chefs

d'entreprise qui s'engagent à titre personnel à réformer leur gouvernance et à respecter douze principes communément admis. Mais il a manqué à ce pacte, signé par quelques milliers d'entreprise, l'autorité nécessaire pour convaincre et rassembler le monde des affaires.

L'appel à la transparence concerne au premier chef les institutions publiques et les hommes politiques : élimination des paradis fiscaux, régulations des Bourses, interdiction du financement politique des élections, déclaration de leur patrimoine par les élus. Les exemples de l'impuissance générale à encadrer le monde de la politique et des affaires sont si nombreux que les délits souvent ne sont pas poursuivis et bénéficient d'une coupable indifférence, voire de l'indulgence de l'opinion publique. Cette dernière s'accommode d'une société où tout est bon à prendre et où il n'y a de valeurs que relatives.

Si on résume ces réflexions, on comprend que *l'obligation morale* n'est pas un message entendu : ce message semble déplacé et excessif. La morale générale et l'entreprise appartiendraient à deux mondes différents.

Il y a une réponse à cette opposition de valeurs, dans la mesure où l'entreprise assumerait de façon plus claire sa nature comme *être moral*.

Il ne s'agit pas d'établir un système réglementaire, totalitaire ou répressif. Il serait vite insupportable. Les entreprises trouveraient le moyen de s'en écarter. Le fondement de la valeur de l'entreprise comme être moral repose sur la *conviction personnelle* de la primauté des valeurs humaines. L'affirmation individuelle que *les autres* appartiennent au même univers moral fonde une démarche commune vers la transcendance.

Il y a une aspiration à la justice et à la transcendance. Elles mettent en mouvement la réforme de l'entreprise et l'avenir du monde qui cherche ses raisons d'être dans l'obligation morale.

Jérôme

Calendrier des cultes

Le culte a lieu chaque dimanche à 10h30 à l'Oratoire du Louvre, 1 rue de l'Oratoire ou 145 rue Saint Honoré, Paris 1^{er}, avec une **garderie** pour les enfants à la Maison Presbytérale 4 rue de l'Oratoire sauf vacances scolaires. Les prédications peuvent être envoyées à ceux qui ne peuvent se déplacer.

Mars

- 16 Bertrand de Cazenove, culte, Sainte Cène, Chœur
- 23 Marc Pernot, culte
- 30 James Woody, culte suivi des assemblées générales puis d'un temps d'accueil

Avril

- 6 Marc Pernot, culte suivi d'un repas paroissial, éducation biblique,
- 13 James Woody, culte
- 17 Marc Pernot, Jeudi Saint au Foyer de l'Âme, Sainte Cène à 19h
- 18 Vincens Hubac, Vendredi Saint à 19h
- 20 Marc Pernot et James Woody, culte de Pâques, Sainte Cène, Chœur
- 27 James Woody, culte suivi d'un temps d'accueil

Mai

- 4 Marc Pernot, culte, suivi d'un repas paroissial
- 11 James Woody, culte, éducation biblique, Chœur
- 18 Olivier Abel, culte, Sainte Cène
- 25 Marc Pernot, culte suivi d'un temps d'accueil
- 29 James Woody, culte de l'Ascension

Juin

- 1 Régina Muller, culte, suivi du repas paroissial
- 8 James Woody, culte de Pentecôte, Sainte Cène, chœur
- 15 Marc Pernot, culte, éducation biblique

Bertrand de Cazenove est président de la région parisienne de l'Eglise Protestante Unie de France (EPUdF)

Vincens Hubac est pasteur au Foyer de l'Âme

Olivier Abel est professeur de philosophie à la faculté de théologie de Paris

Régina Muller est ministre de l'EPUdF et monitrice de catéchisme à l'Oratoire